

UN EXEMPLE DE COHABITATION



*Le projet de minicentrale
hydroélectrique de Val-Jalbert*

Le projet de Val-Jalbert en quelques lignes

- Centrale hydroélectrique de 17,9 MW
- Intégration dans un parc historique régional (ancien moulin de pâte à papier et village)
- Propriété du Parc: MRC du Domaine-du-Roy
- Propriété de la centrale, via une société en commandite:
 - 45% Communauté de Mashteuiatsh
 - 22,5% MRC du Domaine-du-Roy
 - 22,5% MRC de Maria-Chapdelaine
 - 10% Municipalité de Chambord

Le cheminement de Mashteuiatsh

- APR 1991: décision du Conseil de bande
 - Choix de l'hydroélectricité comme avenue de financement des besoins futurs
 - Examen du potentiel hydroélectrique sur le territoire ancestral (Nitassinan)
 - Choix : site sur la rivière Mistassibi (Dolbeau-Mistassini)
 - Mandat:
 - Construction au fil de l'eau
 - Niveau maximal: hautes eaux du printemps
 - Préoccupations
 - Environnement, activités humaines, faune
- 1999: Mise en service- Centrale Minashtuk

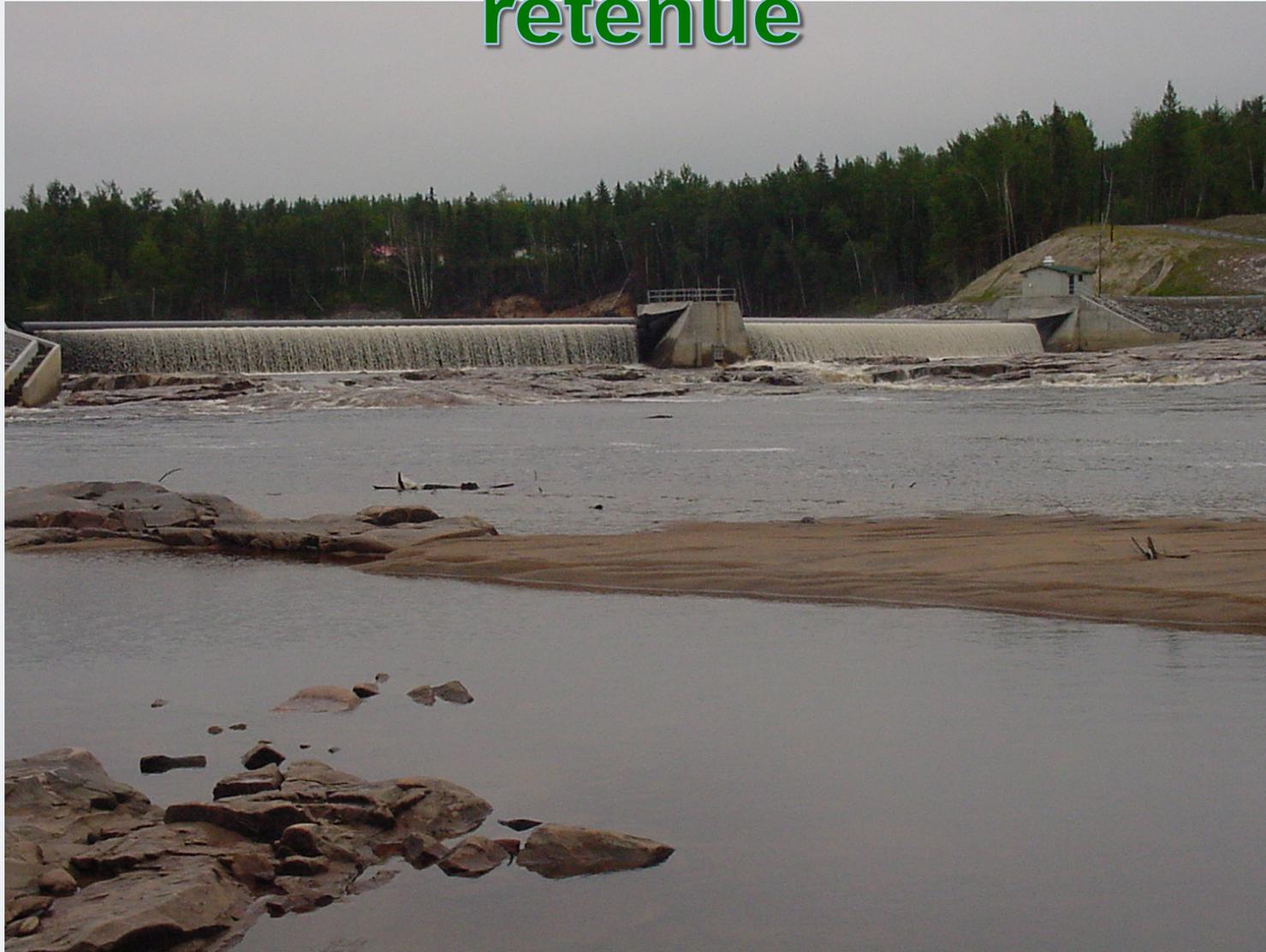
La centrale de Minashtuk en quelques lignes

- Insérée dans périmètre urbain, mais non visible de la route régionale
- Niveau constant (apprécié des riverains)
- Monte-poissons
- Réfection de la prise d'eau municipale
- Système de vanne gonflable pour le déversoir
- Suivi environnemental quinquennal

Minashtuk: limite des hautes eaux



Minashtuk: vanne gonflable de retenue



Ouverture de Mashteuiatsh

- **Relations avec les municipalités environnantes basées sur:**
 - Respect des droits ancestraux
 - Respect mutuel des différences
 - Partage du territoire
 - Collaboration et entraide
- **Une entente sur l'énergie est conclue avec deux MRC du territoire:**
 - Domaine-du-Roy
 - Maria-Chapdelaine

Un partenariat unique au Québec

La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean:

- **Organisme sans but lucratif**
constitué le 27 septembre 2007
- **Partenariat public régional à 100 %**
- **Les partenaires à parts égales:**
 - Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh)
 - La MRC Maria-Chapdelaine
 - La MRC du Domaine-du-Roy



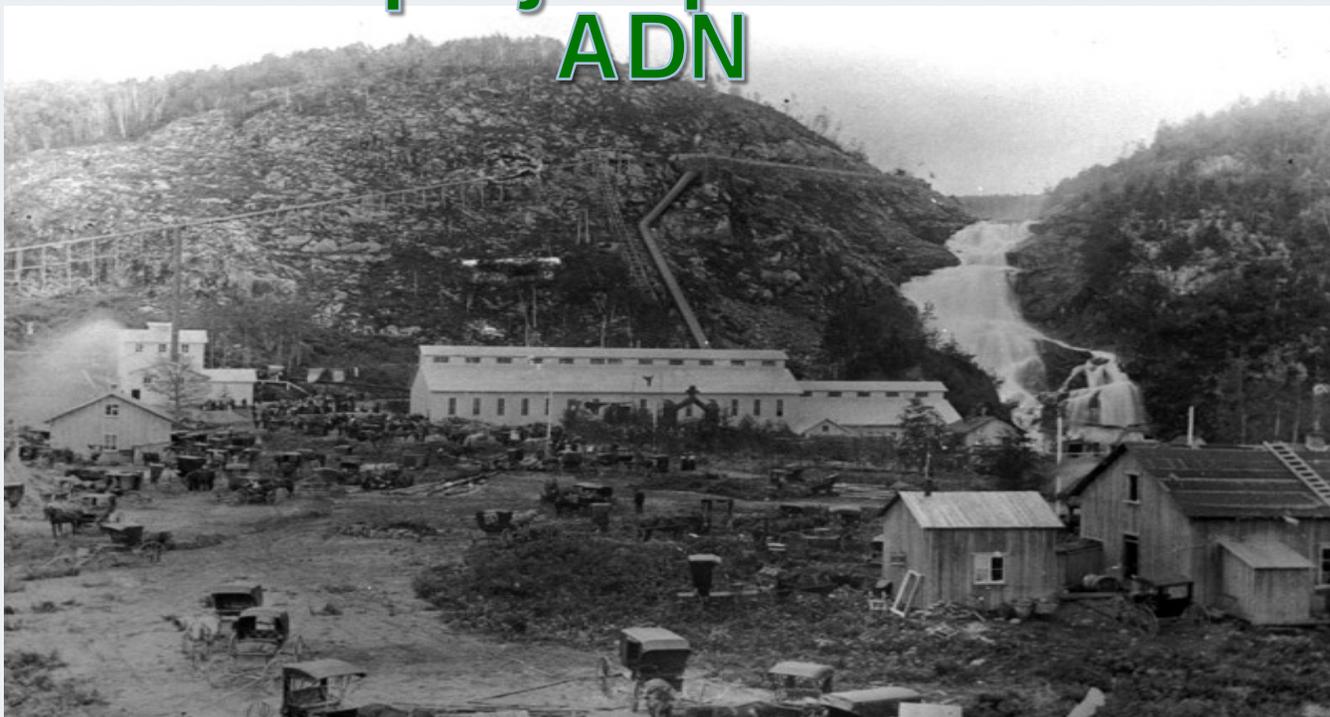
Le territoire partagé par les trois partenaires

Mission: L'identification et le développement de projets d'énergie renouvelable sur le territoire de ses partenaires **dans une approche de développement durable.**

Identité des projets

- **Val-Jalbert et secteur de la Onzième Chute de la rivière Mistassini**
 - Profiter de l'expérience de Mashteuiatsh dans le domaine
 - Maintien de l'approche Mashteuiatsh pour l'environnement, activité humaine et faune
 - Préconsultation sur les concepts de projets
 - Formation d'un comité de suivi (pendant et après la construction)
 - Information disponible aux citoyens

Val-Jalbert: un projet qui s'inscrit dans son ADN



- Barrage de la chute Ouatouchouan fait partie intégrante du complexe industriel érigé en 1903;
- Installations hydroélectriques permettant d'alimenter en électricité le village;
- Construire une nouvelle centrale équivaut à boucler la boucle plus de 100 ans après.

Préservation de l'environnement et du caractère patrimonial du site

- Études fauniques préalables
 - Secteur aval du barrage peu propice à la survie des poissons
- Barrage de type crête déversante hors de la vue des visiteurs
- Tunnel d'amenée d'eau à la centrale
- Maintien du visuel de la chute en journée lors de la saison touristique (débit de 7 m³/s)
- Lignes électriques enfouies dans le village
- Poste de départ à l'extérieur du circuit touristique
- Centrale attractive intégrée au site
- Interprétation dynamique

Une centrale attractive et intégrée au site

- Choix de l'emplacement de construction avec la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert
- Centrale intégrée au dénivelé naturel de manière à être imperceptible depuis l'aire d'arrivée des visiteurs
- Offre un point de vue spectaculaire sur la chute
- Concept architectural
 - Toit conçu comme un grand belvédère
 - Promenade ponctuée de perchoirs offrant aux visiteurs divers points d'observation sur la chute Ouiatchouan
 - Intégration visuelle aux composantes du cadre bâti existant (enveloppe en lattis de bois)
- Programme d'interprétation dynamique misant sur la collaboration harmonieuse entre l'ancienne et la nouvelle centrale



Vue imprenable sur la chute à partir de la vaste terrasse aménagée sur le toit

La centrale: une perspective unique

Vue de la rive gauche du côté du camping



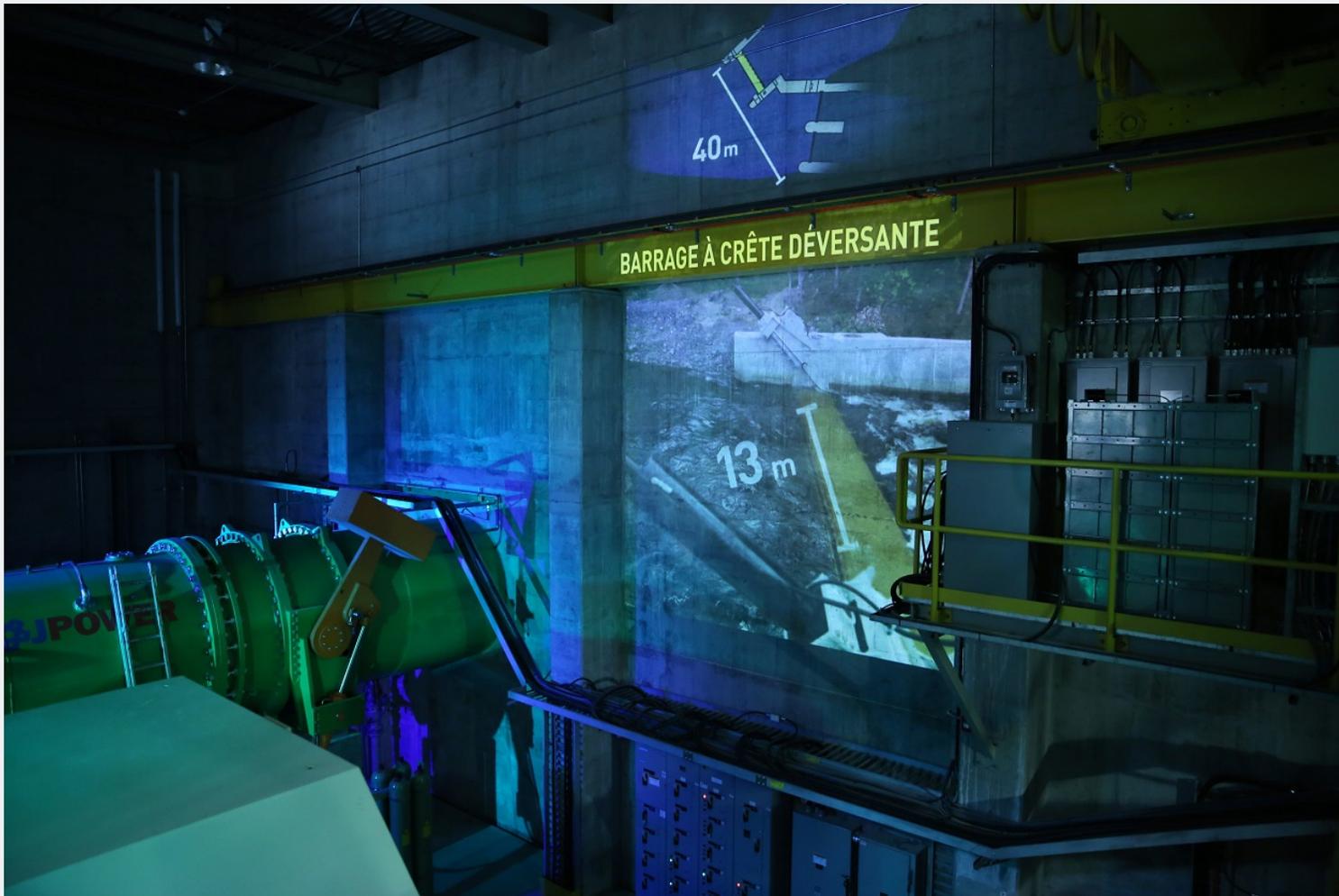
La centrale: une perspective unique

Un parcours d'interprétation interactif pour les touristes

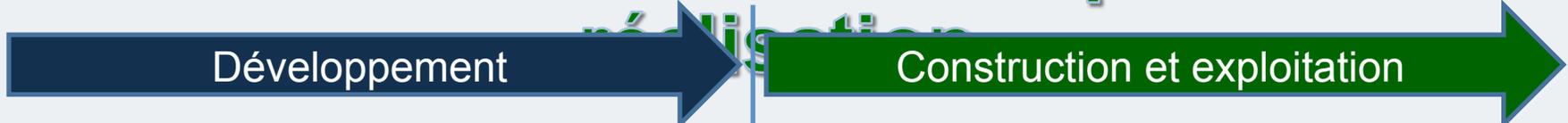


La centrale: une perspective unique

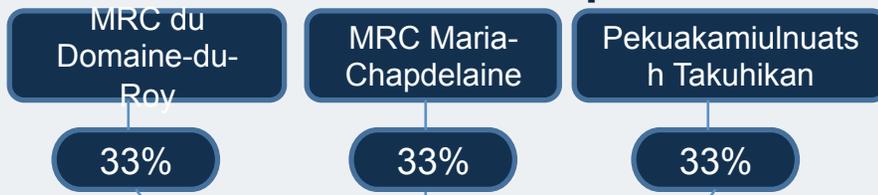
Un parcours d'interprétation interactif pour les touristes



Évolution en fonction des phases de réalisation



Partenariat 100% public



Les commanditaires investisseurs



Organisme sans but lucratif

Entente de transfert



Remboursement des frais de développement

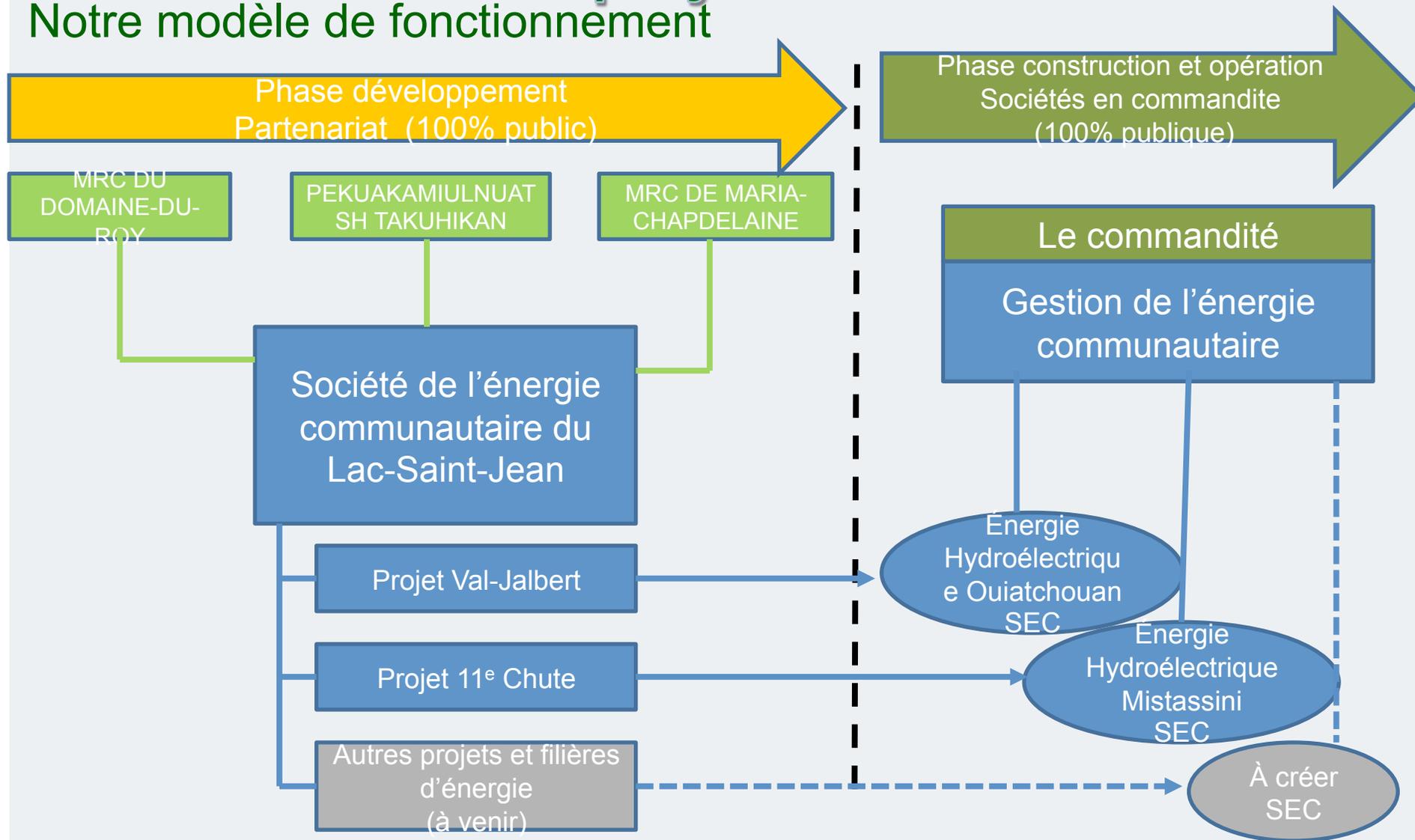


Société en commandite

MRC Maria-Chapdelaine
22,5%

La Société de l'énergie communautaire, ses projets

Notre modèle de fonctionnement



Les particularités

- **Supervision et gestion**

- Utilisation d'un organisme sans but lucratif de Mashteuiatsh pour le personnel d'administration et de gestion afin de maximiser les revenus des commanditaires publics

- **Participation aux décisions**

- Les administrateurs sont désignés par les partenaires publics (aucune participation du privé)
- Respect du principe de parité pour les administrateurs sans lien avec le pourcentage de propriété



***Merci de votre
attention!***